



# Séminaire SAGE 2022

## Atelier « La construction par la concertation »

Mardi 4 octobre 2022

*Cette intervention est réalisée avec le soutien de :*



# La concertation : de quoi parle-t-on ?



## Les différents niveaux de participation

### **Information**

Informer d'une décision,  
d'une situation, d'un projet ...

### **Consultation**

Recueillir, préalablement à une  
décision collective, les avis, opinions,  
attitudes d'un certain nombre  
d'acteurs

### **Concertation**

Trouver à plusieurs un accord, une  
solution à un problème qui nous  
concerne. Proposer aux décideurs

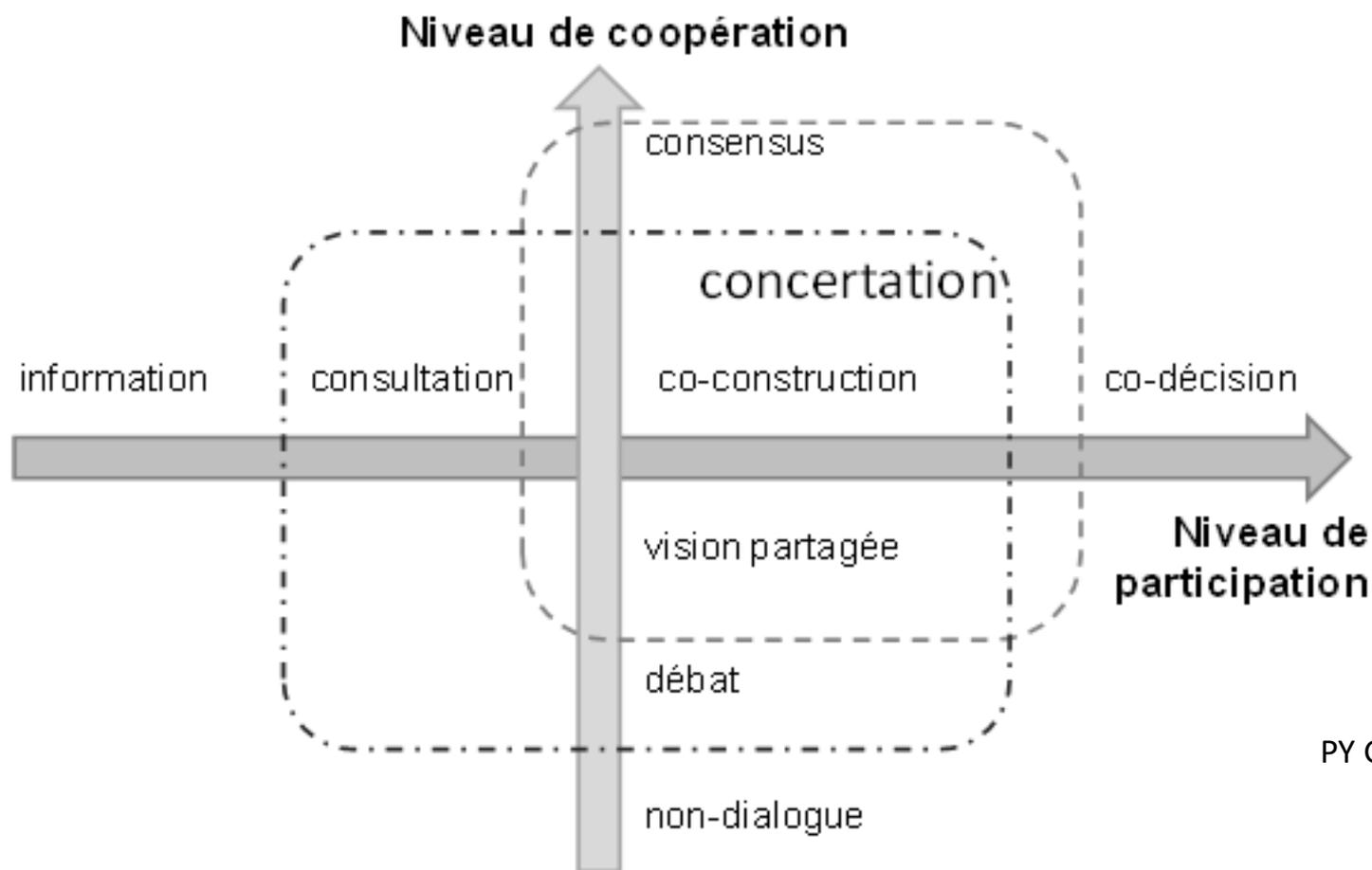
### **Codécision**

Décider ensemble, partager le  
pouvoir de décision. S'engager à  
mettre en œuvre

# Définitions



Des visions différentes de ce que peut recouvrir la concertation



PY Ghuiheneuf GEYSER

## Différents modèles de gestion des projets et des politiques publiques

**La communication** repose souvent sur le modèle :

Décider - annoncer – défendre (convaincre)

**La participation** repose sur les modèles :

Proposer - écouter - requalifier (consultation)

Dialoguer - analyser, élaborer - choisir (concertation, dialogue territorial)

**La concertation** est un processus de dialogue et de recherche d'accord, dont le but est de parvenir à des propositions (d'orientations, d'actions) acceptées par toutes les différentes catégories d'intérêts concernées.

Deux dimensions primordiales :

- l'inscription dans le **processus décisionnel**
- le niveau d'**interaction entre les participant.e.s**

# Pourquoi une démarche de concertation ?

La concertation s'appuie sur les principes de la **négociation raisonnée** :

1

*Travailler avec toutes les catégories d'acteurs concernés*

2

*Dialoguer à partir des intérêts (des besoins) et non pas des positions (des revendications)*

3

*Rechercher des solutions gagnant-gagnant.  
Notion de concessions équilibrées.*

4

*Mettre en place une animation "neutre" et "conciliante" avec les personnes*

5

## Respecter les phases du processus

- **Phase d'exposé des positions et d'analyse du problème**

*se mettre d'accord sur les désaccords*

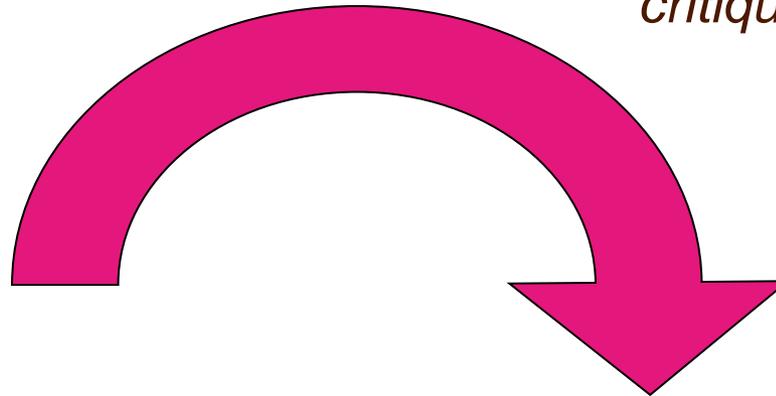
- **Phase de passage des positions aux besoins**

*écoute active*

- **Phase de recherche de solutions**

*créativité, absence de critique*

- **Phase de choix**  
*acceptabilité, faisabilité*



# Dans quelles circonstances ?



Quand :

- **problème est complexe**, solutions pas évidentes à identifier, à élaborer et à mettre en œuvre.
- les projets, les actions **ne se feront pas sans l'implication des acteurs concernés**.
- la question ou le projet sont **conflictuels, mal accueillis**, mal perçus...
- on ne résoudra pas le problème traité par la seule action d'une catégorie d'acteurs, lorsqu'il qu'il serait **nécessaire que d'autres agissent**, ou que les actions existantes dans le domaine gagnent en complémentarité, en cohérence.
- on a **un projet « pour » un public** ciblé.
- les 1ères tentatives sont considérées comme **inadaptées**.
- on **maitrise mal les contraintes des principaux intéressé.e.s**.

# Les caractéristiques fondamentales



**Le dispositif doit :**

- être **sincère** et **tourné vers l'action**. Reste une décision à prendre, une **marge de manœuvre**, sur des **sujets importants** pour les acteurs concernés. Avoir [potentiellement] une **influence sur la décision** : **améliorer un projet**, **une décision**.



Il doit rester des décisions à prendre, mais à quelle étape du projet, de la démarche ?

- Formulation des problèmes
- Détermination des priorités
- Elaboration des solutions
- Mise en œuvre des solutions

Plus les personnes sont associés en amont, plus la démarche a de sens pour eux, plus leur influence sur la décision est significative.



# Les caractéristiques fondamentales



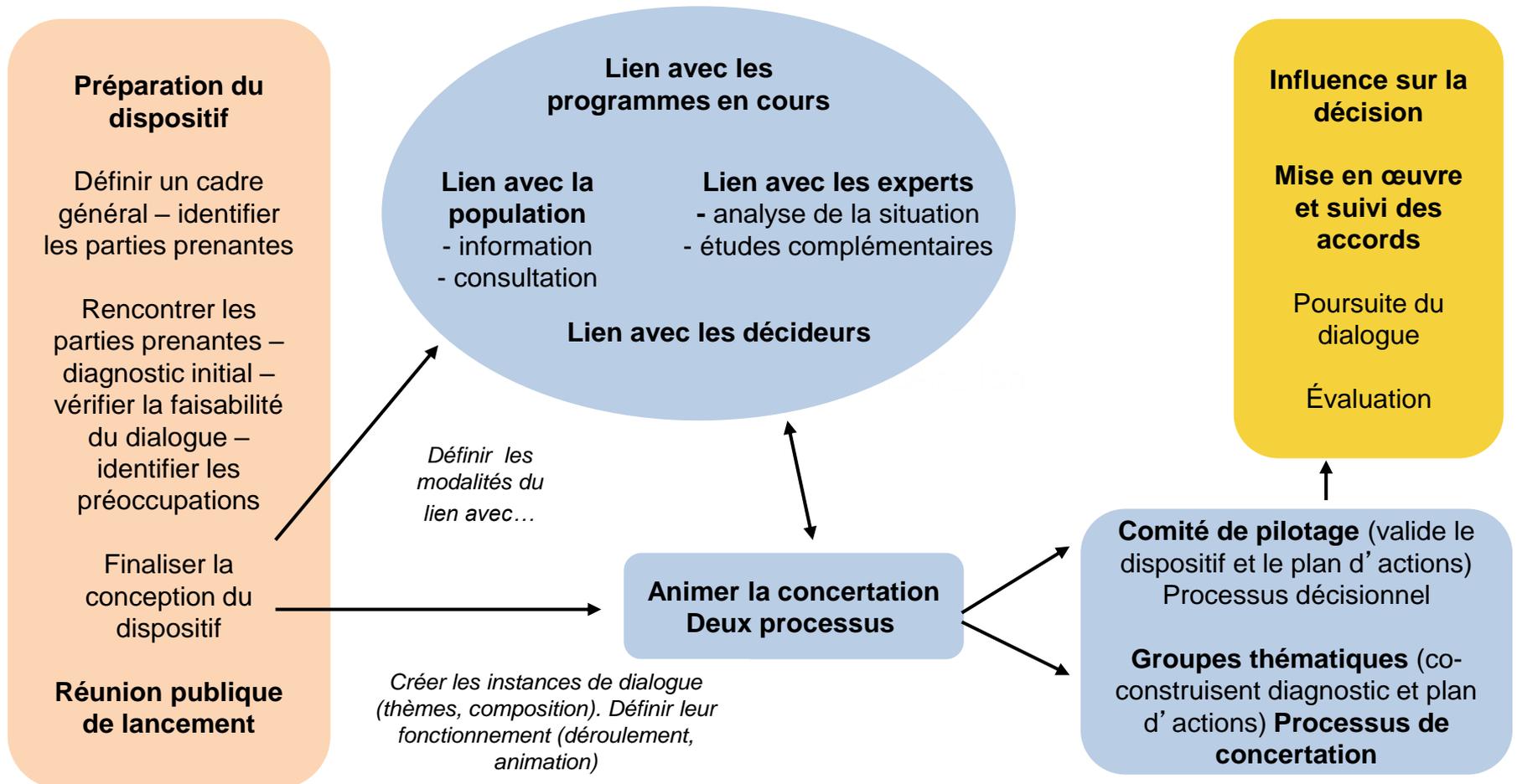
## Le dispositif doit :

- être **sincère** et **tourné vers l'action**. Reste une décision à prendre, une marge de manœuvre, sur des **sujets importants** pour les acteurs concernés. Avoir [potentiellement] une **influence sur la décision : améliorer un projet, une décision**.
- **Impliquer tous ceux qui sont concernés** par la décision/projet/question qu'ils en tirent avantage ou non, et quelque soit leur position.
- **Associer** (comprendre) **une partie prenante** reconnue, par toutes les autres comme « **légitime** » **pour décider** en dernier ressort, sans elle, le processus ne peut être « bouclé ».
- Permettre une discussion réelle, **une délibération** et le passage d'idées individuelles à des idées collectives. Production et écriture collective.  
**Les personnes sont les auteurs des contenus produits.**

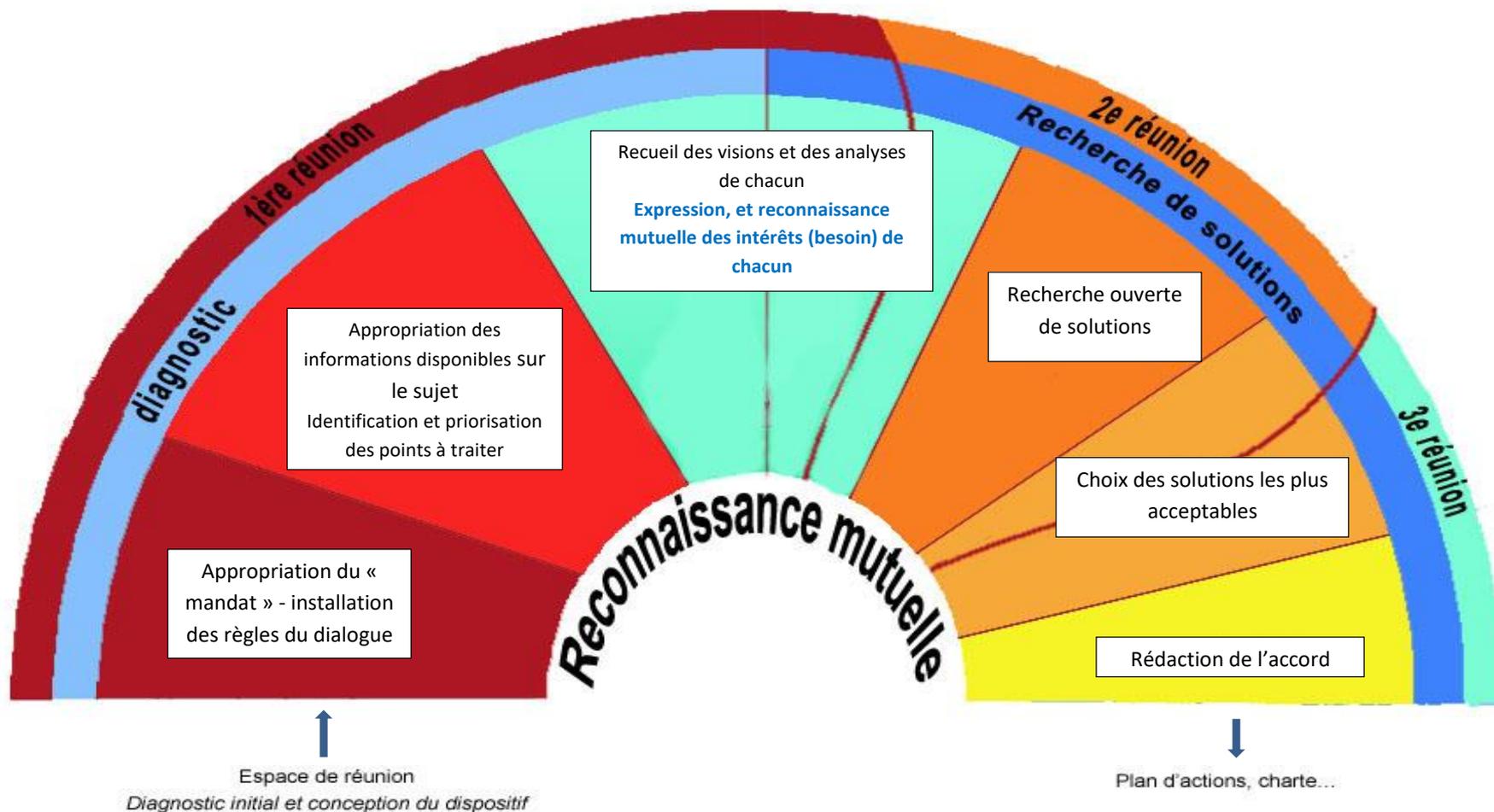
# Éléments clés d'un dispositif



# Éléments clés d'un dispositif



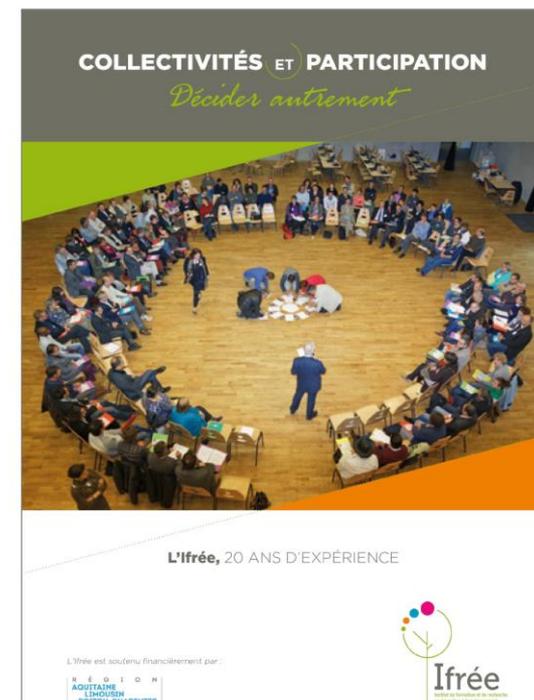
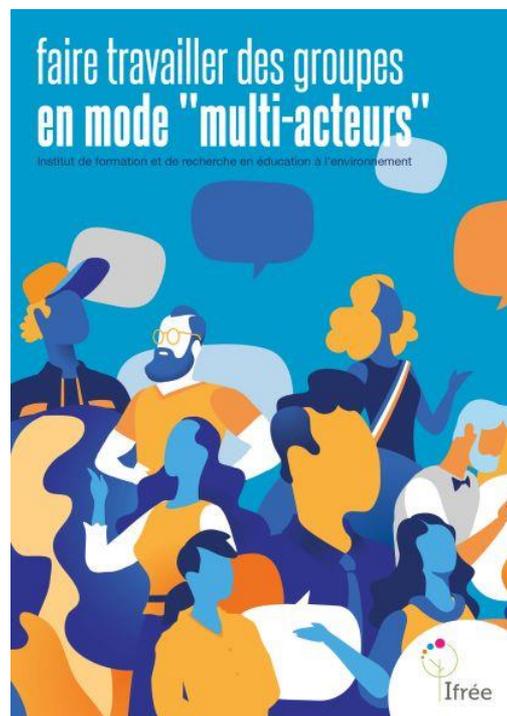
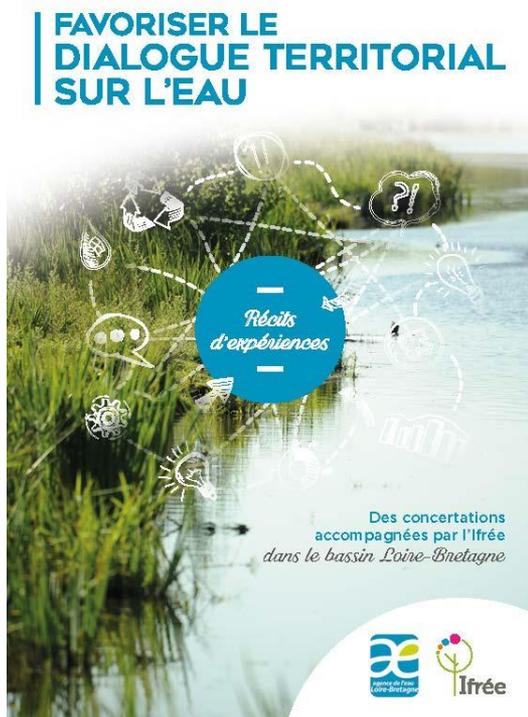
## Les étapes du travail collectif dans un processus de concertation



# Pour aller plus loin !



Brochures gratuites téléchargeables sur le site de l'Ifrée, rubrique publication :





Ifrée  
405, route de Prissé-la-Charrière  
F-79360 Villiers-en-Bois  
Tél. : +33 (0)5 49 09 64 92  
E-mail : ifree@ifree.asso.fr • www.ifree.asso.fr

*Cette intervention est réalisée avec le soutien de :*

